

**Extrait
du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 27 Novembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Novembre à 14 heures 00 s'est réuni le Comité Syndical, à Ste Radégonde des Noyers, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

		TITULAIRES
CC VENDEE SEVRE AUTIZES 08/15	CHOLLET Joël MOREAU Yannick GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITHON Jacky GUILLON Denis CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOUIN Jacques	BENET DAMVIX MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE ST HILAIRE DES LOGES VIX XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 11/14	METAIS Antoine LANDAIS Bernard LEGERON Joël CHARPENTIER Arnaud GUINOT Bertrand BRODU Léone GANDRIEU James BOURNEL Paul LAMY Judicaël LANDAIS Jean-Marie DAVID Laëtitia	CHAILLE LES MARAIS CHAMPAGNE LES MARAIS L'ILE D'ELLE LUCON MOREILLES STE GEMME LA PLAINE (Suppléante) STE PEXINE STE RADEGONDE DES NOYERS LA TAILLEE TRIAIZE VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 13/22	GATINEAU Dominique BOULARD Stéphane BIENVENU Alain MAROT Roger GUIADEUR Jean-Charles RIVIERE Jean-Paul RIDEAU Daniel FILLON Nicolas SAVINEAU Michel HERNANDEZ Philippe POUZET Michel RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves	AUCHAY SUR VENDÉE DOIX LÈS FONTAINES LE LANGON LONGEVES L'ORBRIE (Suppléant) MARSAIS STE RADEGONDE MONTREUIL MOUZEUIL ST MARTIN PISSOTTE ST MARTIN DES FONTAINES ST MARTIN DE FRAIGNEAU ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10	GOURMAUD Yvon LESAUVAGE Ghislaine CHATELLIER Christian GUENION Christian	ANTIGNY MARILLET ST HILAIRE DE VOUST ST MAURICE DES NOUES

Total délégués présents : 36/64

Pouvoirs	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	à M. POITIERS Dominique
	GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. GUTHON Jacky
	CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. CHARPENTIER Arnaud
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	à M. GATINEAU Dominique
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	à M. BOULARD Stéphane
	BARREAU Laurent	CEZAIS	à Mme LESAUVAGE Ghislaine

Total représentés : 07/64

Excusés	GALLIAN Roland	LA GREVE/LE MIGNON
	GIRARD Laurence	LA CHATAIGNERAIE

Total présents et représentés : 43/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Objet : CTEAU VENDEE AVAL ET LONGEVES - ETUDE CONTINUITE ECOLOGIQUE DE L'OUVRAGE DE BOISSE – DELIB N°101 – CS DU 27-11-2023

Conformément à la stratégie du SmVSA et dans la poursuite des études et aménagements en cours sur la partie marais et sur l'amont de Fontenay le Comte (Pilorge, Gachet, Crochet, ...), l'ouvrage de Boisse doit être étudié pour la continuité écologique.

En associant tous les usages et enjeux, l'objectif est d'analyser les faisabilités techniques et financières pour :

- Que les espèces piscicoles puissent franchir l'ouvrage pour leur migration ;
- Améliorer la qualité de la rivière sur ses écoulements, sa morphologie et ses habitats, notamment dans la partie urbaine de Fontenay le Comte ;
- Diagnostiquer l'état général de l'ouvrage de Boisse et de vérifier la compatibilité ou non d'une installation hydro-électrique ;
- Voir l'évolution de l'Egéria selon le niveau d'eau (plante aquatique envahissante très présente sur la rivière);
- Analyser les pertes latérales lors de lâchers de soutien d'étiage ;

En anticipant sur le lancement de cette étude, en accord avec la Ville de Fontenay et les services d'Etat, une expérimentation de l'abaissement de 50cm (3.65mNGF) du niveau de la rivière a été effectuée sur 1.5 mois jusqu'à la crue de début novembre.

L'objectif de cette expérimentation étant d'avoir un premier aperçu d'une situation qui :

- Faciliterait techniquement et économiquement le rétablissement de la continuité écologique sur l'axe de la rivière Vendée,
- Permettrait également de vérifier le lien entre le développement de l'Egéria Densa et vitesse d'eau favorisée par une moindre hauteur. Cette Espèce Exotique Envahissante est très implantée sur la rivière Vendée et notamment la partie centre-ville de Fontenay le Comte depuis plus de trente ans, où les opérations annuelles de faucardage ont fait l'objet de réflexions mises en avant dans la stratégie des EEE développée par le SmVSA.



La communication a été faite avec des panneaux sur site, un article de presse ainsi que sur les réseaux sociaux.

Le SmVSA a effectué plusieurs suivis avec des survols en drone (photos / vidéos).

Un premier point a été fait avec les élus de Fontenay le Comte le 24/10, pour expliquer les objectifs de cette étude, et les suites à donner. L'expérimentation ne sera pas poursuivie sur la période hivernale, mais il est proposé de déclencher **la tranche ferme** (TF) de l'étude, à savoir :

- L'état des lieux et le diagnostic de l'ouvrage et de la zone influencée ;
- La proposition de scénarii sur la base d'une analyse multicritère ;

En fonction des propositions, il pourrait être déclenché **une tranche optionnelle** (TO) qui comprendrait :

- Une étude paysagère intégrant de potentiels aménagements en milieu urbain
- Une modélisation hydraulique afin de vérifier les éventuelles incidences sur les risques inondations.

Dès la fin août, des cabinets d'études spécialisés ont été consultés, dont voici les résultats, avec des propositions techniques équivalentes :

	TF	TO	Total € HT
Hydro-Concept	25 665 €	34 375 €	60 040 €
ICEO	41 000 €	32 300 €	73 300 €

Après en avoir délibéré le Comité Syndical à l'unanimité décide de retenir l'offre d'HYDRO-CONCEPT et autorise le président à :

- Signer le devis et les pièces nécessaires au bon déroulement de l'étude, pour un montant de 65 000 € HT ;
- Solliciter les partenaires financiers jusqu'à hauteur de 80% d'aide ;
- Inscire cette dépense au budget 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER